

Accueillir des artistes à l'école et décadrer les codes

En partageant leur pratique avec des enfants, dès l'école maternelle, les artistes peuvent jouer un rôle pédagogique et social considérable. C'est l'enjeu des résidences d'artistes à l'école mises sur pied par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un an après le lancement du projet, nous sommes allés à la rencontre de deux participantes.

Le Décret Culture et Enseignement, qui vise « la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des relations entre la Culture et l'Enseignement », est élargi depuis 2014 à toutes les écoles, et non seulement à celles dites à discrimination positive. Ce programme a pour but d'amener dans les écoles le secteur artistique et culturel – par le biais, pour les artistes, d'une résidence. La Fédération Wallonie-Bruxelles a permis à 56 artistes et 36 écoles d'en bénéficier. Les collaborations entre les artistes et les élèves sont multiples et variées, allant des pratiques du cirque à l'atelier d'écriture, en passant par des ateliers de photographie, de musique, de danse ou de peinture. La bourse octroyée aux artistes peut aller jusqu'à 4000 euros.

Ce décret développe quatre axes : premièrement, il s'agit de permettre une collaboration durable entre l'école et un opérateur culturel, durant le temps de l'année scolaire et sur base d'une convention de partenariat ; en second lieu, il peut aussi s'agir d'une collaboration ponctuelle, s'échelonnant soit du 1^{er} septembre au 31 décembre, soit du 1^{er} janvier au 30 juin, sur base, encore, d'une convention de partenariat. La troisième exigence est que cette collaboration s'inscrive dans le cadre des dispositifs développés au sein de ladite école. Enfin, le décret permet aux écoles de conclure des partenariats privilégiés à condition que « l'acteur culturel » dispose d'une notoriété pédagogique, visant à une certaine « production pédagogique ».

Entre l'année scolaire 2016-2017 et 2017-2018, les conditions de résidences ont quelque peu changé. Cette année, m'explique l'écrivaine Anne Versailles, ce n'est plus à l'école seule de choisir tel ou tel projet : elle doit collaborer avec l'artiste afin de voir ce qui peut être fait. Le décret est donc passé d'un projet unilatéral ou presque à une collaboration plus effective.

À LA DÉCOUVERTE DU PROCHE

Anne Versailles est habituée à ce genre d'initiatives. Qu'elle multiplie afin de vivre de l'écriture, me dit-elle. Cela fait plusieurs années qu'elle collabore avec des élèves, mais c'est la première fois qu'elle le fait en Belgique. Auparavant, elle a travaillé en France, qui dispose de dispositifs similaires, les « missions culturelles ».

Ici, le but est de travailler conjointement. Cela veut dire qu'est posée aux élèves la question de savoir ce qu'ils veulent faire avec un ou une artiste et ce que les artistes – à raison de 30 heures l'année scolaire – envisagent de faire avec les élèves. Mais *conjointement*, cela veut surtout dire que le choix du support se fait en cours de route. Car si le projet de base est plutôt clair, la forme qu'il prendra se dessine ensuite progressivement.

Anne Versailles est d'abord une marcheuse. Aussi a-t-elle choisi de glaner des sons et des images dans le quartier jouxtant l'école à Boitsfort – quartier privilégié et entouré de bois. Il sera question, à partir de la matière glanée, de construire une forme de narration. En cette époque où la concentration a davantage tendance à être multiple et éparpillée, «*dans ce monde gazeux et éphémère*», comme elle le précise, l'objectif «*est de créer un mouvement d'entonnoir; de réapprendre le processus de synthèse*»; de rendre et l'attention et l'œil disponibles à l'instant présent. Pour arriver à faire une synthèse par l'expérience, et non, comme le fait d'habitude l'école, à partir de la théorie. Mais c'est aussi pour les enfants l'occasion de se montrer, de découvrir autrement que dans le cadre scolaire institué; et apprendre son environnement passe par la découverte du proche. Voilà pourquoi Anne Versailles veut impliquer aussi – via la bibliothèque locale – la mémoire du quartier. Pour elle, marcher, c'est mettre le corps en mouvement, et donc la tête. Seulement, comment focaliser leur attention quand vingt enfants sont de sortie? C'est le dilemme auquel l'artiste est confrontée: faire synthèse sans rajouter du bruit.

Le fruit de ce travail sera présenté aux élèves et à leurs parents au terme de la résidence. L'on ne sait pas encore s'il sera question d'images, de sons ou de textes, c'est un *work in progress*, mais l'essentiel est, en brisant les codes, de tisser une narration afin de déconstruire le cadre.

EN QUÊTE D'IDENTITÉ

Briser le cadre fut d'ailleurs aussi le but de la seconde artiste rencontrée. Paula Bouffieux est photographe, et a été en résidence dans une école durant l'année scolaire dernière. Au départ, son intention était de travailler sur une friche à Schaerbeek. De faire et de montrer ce qu'est le «*land art*», cette pratique visant à se munir des éléments sur place dans le paysage afin d'en faire une construction, une oeuvre, elle-même soumise ensuite à l'érosion, au temps qui passe.

Mais son projet de résidence s'est vu transférer à Ixelles, à l'école n°2, au sein de laquelle une professeure de cinquième primaire travaillait avec ses élèves sur les questions des migrations. En effet, sur les 26 élèves que comptait sa classe, un seul était belge par ses deux parents. Aussi l'institutrice a-t-elle décidé de travailler sur les droits de l'enfant, en abordant chaque mois un droit différent, et en illustrant la thématique sur un support qui changeait pour chacun d'eux.

C'est sur cette base que s'est proposée de travailler Paula Bouffieux, en combinant une introduction à la photo tout au long de l'année, avec l'intention, au bout du processus, de tirer le portrait des enfants. Ainsi est posée – et quoi de plus juste pour ça que les migrations et le portrait – la question de l'identité.

L'initiation à la photo a amené les enfants à réaliser plusieurs missions telles que photographier un proche, prendre une photo d'un objet lui appartenant, photographier un objet à soi, et encore faire un autoportrait, selon les consignes techniques propres à ce langage: plongée, contre-plongée, plan américain, etc.

Mais travailler sur l'identité implique sans doute en premier lieu qu'on déconstruise les stéréotypes. Il était donc demandé à chacun de trouver un stéréotype de genre. («*Comme si le maquillage n'était que pour les filles et le football pour les garçons.*») Ensuite, et à condition que l'élève l'accepte, il lui était proposé d'être pris en photo, déguisé en son cliché. S'il refusait, l'élève pouvait se déguiser en roi ou reine de Belgique, en écrivant une lettre qui stipulerait

ce qu'il ou elle ferait à leur place. La séance photo eut lieu d'une part au Théâtre Varia, avec costumes, déguisements et maquillages professionnels, et d'autre part au sein de la bibliothèque néerlandophone rue Sans-souci.

Tous ces portraits, disposés sur de grands mobiles dessinés par des architectes et construits en matériaux de récupération, furent affichés dans la cour de l'école avant d'être, avec l'accord de la Commune, exposés durant un mois au parc du Viaduc, non loin de là. Et malgré le manque de temps, malgré quelques difficultés d'organisation (comment faire pour, en seulement deux heures, tirer une dizaine de portraits alors qu'il en faudrait au moins le double?), le résultat en est grandiose. Toute une classe, 26 individualités posant pour déconstruire les stéréotypes de genre ou de pouvoir; y prenant même plaisir; voulant bousculer l'ordre des choses encore beaucoup trop répandu, d'autres adressant leurs revendications de justice sociale ou climatique.

Lors du déménagement de la cour de l'école au parc, les enfants, armés de banderoles et de slogans, scandaient en rue, comme dans une manif: «Nous sommes les héros de demain».

Il est vrai que ce projet de résidences permet à des élèves d'appréhender le monde sous un autre œil; à des artistes d'appréhender un autre public et de gagner un peu d'argent (même si le contrat ne porte que sur 30 heures par classe). Il est vrai aussi que les incohérences du système scolaire sont nombreuses, que la discipline y est encore trop promue, que les évaluations restent un gage de qualité et que la théorie est toujours la manière dominante d'aborder un savoir. Dès lors, l'accueil d'artistes à l'école permet entre autres ceci: davantage de liberté, de créativité et de regard critique, et ce, par l'expérience personnelle, à travers la pratique – l'usage des mains, la marche en dehors des murs, ou une façon nouvelle de voir autour; de réfléchir sur soi – que les artistes en résidence s'offrent à montrer aux élèves, mais les élèves aux artistes également. Et bien que le travail soit encore long pour arriver à enrayer de longues traditions d'enseignement scolaire, ces résidences permettent peut-être aux jeunes de commencer à en découdre avec les cadres.

Célestin DE MEEÛS

DÉCEMBRE 2017

SOURCES ET RESSOURCES

Sabine DE VILLE (dir), [Neuf essentiels pour l'éducation artistique et culturelle](#), *Culture & Démocratie*, 2014

Salomé FRÉMINEUR, [L'art à l'école, pour aller plus loin?](#) SMart, éd. en ligne, mars 2015

Alain KERLAN, Samia LANGAR, [Cet art qui éduque](#), Bruxelles, Ed. Yapaka.be, coll. *Temps d'arrêt Lectures*, 2015

[Le décret «Missions»](#)

[Le décret «Culture Enseignement»](#)

Le site de [la cellule Culture-enseignement](#)

[Appel à projet «Résidences d'artiste à l'école»](#)

[Les ressources concernant l'éducation artistique](#) sur le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.